



Les 3-4-5 février 2004 les délégués CFDT ont rendez-vous en Champagne pour la traditionnelle Coordination CFDT Carrefour.

Cette édition 2004 qui rassemble près de 150 militants Carrefour est cette année sur le thème

"Un syndicalisme de résultat"



Carrefour positive !



La direction des Ressources Humaines fait le point sur les avantages sociaux accordés aux salariés Carrefour.

Bien que l'actions des syndicats soit plus que minimisée dans ce livret nous saluons cette initiative. Une bonne idée à un moment où les salariés voient avec inquiétude se profiler les projets 2004 où la baisse des frais généraux et de la masse salariale est à l'honneur.

Espérons que ce ne sera pas le chant du cygne de la direction des Relations sociales, ni la réclame d'un produit en rupture de stock.

11 mars, on négocie... positivement ?



Le 11 mars se déroulera les négociations 2004.

La CFDT met en avant la tout ce qui peut augmenter la rémunération et pour la première fois de son histoire la défense des emplois.

Monaco en grève, une première !



Rien ne va plus dans la principauté.

Les salariés de Carrefour Monaco ont arrêté le travail pour protester contre le licenciement de salarié.

Une première pour ce magasin et une exception sur le rocher.

Sommaire

Réaliste comme la CFDT !
On jugera sur pièce
Priorités 2004
Dernières nouvelles
La CFDT trainée en justice
Chantiers 2004

Positif, Négatif ? Non, réaliste !

Positif !

Vous avez comme nous reçu le journal Positif ! n°19 de janvier /février 2004 accompagné de son livret "Des atouts pour tous".

*Nous n'avons aucune remarque négatives à faire sur cette plaquette, elle est complète, agréable à lire, rien n'est n'oublié, rien n'est erroné, **simple-ment tout est vu sous un angle "Positif!"***

Le social c'est comme les soldes, plus il y a de communication moins on trouve d'article soldé dans le magasin !

***OUI** nous avons un bel accord d'entreprise et les organisations syndicales signataires de ces accords ont obtenu par la négociation des avancées sociales que beaucoup de salariés d'autres entreprises envient.*

Avec le temps nous avons tendance à les oublier et à oublier les efforts qu'il a fallu déployer pour les obtenir: 17 ans pour supprimer l'accord de 1985 (rémunération des salariés hors convention); 5 ans pour le rattrapage Continent (chez Continent 2001 on

Des faits, des actes

Pour certains un syndicaliste serait par nature "négaliviste", ne passe t-il pas son temps à critiquer, dénoncer, revendiquer... bref à vous gâcher le plaisir d'entrepreneur social !

A la CFDT, si nous reconnaissons une légère tendance à voir en noir, on se sent surtout réaliste, loin de la réclame et des spots, proche de la réalité de tous les jours, confronté aux difficultés des salariés que nous connaissons personnellement et que nous ne considérons pas seulement comme un élément de la masse salariale.

Quand est-il de la mise en application des accords dans certains magasins ! Quand est-il des droits des salariés !

Quelques exemples choisis:

"Lutte contre la précarité" OUI Carrefour est l'entreprise du commerce qui a fait le plus d'effort pour revaloriser le contrat des temps partiel. Dans le même temps 4000 salariés mis dans la société artificiel "Continent 2001" ne bénéficient pas des accords Carrefour.

"Intéressement" OUI l'accord récompense les efforts de chacun mais pour la unième année consécutive il sera négatif dans beaucoup de magasin. A qui la faute ? Les salariés ont contribué par leur travail à améliorer les performances de l'entreprise mais les décisions commerciales des responsables n'ont pas été à la hauteur ! Eux se sont octroyés de belles primes, est-ce justice?

"Le bonheur est dans l'îlot" OUI les horaires îlots mis en place dans 143 magasins sont une véritable évolution sociale des conditions de travail. Mais sont-ils vraiment appliqués vu le sous effectif permanent des services caisse. De l'aveux même de la direction les horaires îlots ne peuvent fonctionner qu'avec un effectif fiable.

"Santé pour tous" OUI nous avons une des meilleures prévoyance et mutuelle du marché mais les fiches de paie négatives en cas de maladie, les salariés inaptes licenciés et non reclassés Carrefour agit-il qu'avec humanité à la fondation Carrefour.

Le 11 mars la CFDT présentera les demandes des salariés.

On jugera sur pièce du "quart d'heure d'avance" 2004 !

attend toujours !), 10 ans pour trois semaines de congés payés l'été.....

L'échec de la CFDT: ne pas avoir réussi à changer les mentalités des dirigeants et cadres supérieurs de l'entreprise !

OUI Carrefour est une entreprise sociale et la CFDT le reconnaît. L'entreprise, elle, reconnaît-elle que ses employés sont les plus performants de la distribution.

Rémunère t-elle leur compétence, leur rentabilité, leur responsabilité au juste prix ?

Les respectent-elles dans ses actes de tous les jours ?

Accepte t-elle que les représentants du personnel l'oblige à ne pas oublier qu'on fait du business avec des hommes pas avec la Bourse.

Dans le même temps que la direction fait de la "Pub" pour les avantages sociaux, et donc reconnaît le travail de ceux qui les ont négociés elle comprime les frais généraux .

Premiers touchés les représentants des salariés voient restreindre leur droit à se former et à se réunir. Les délégués paient de leurs poches une partie des frais consécutifs aux réunions de la direction. Des économies mal placées

Mais rassurons nous il y a toujours des "Peugeot 607" sur le parking de la direction.

"ce n'est pas tout" OUI chaque jour les délégués se battent pour que les accords soient appliqués dans leur intégralité, que la formation ne se résume pas à "l'Ecoute des clients", que la promotion ne soit pas seulement possible dans l'encadrement et bien d'autres points que notre journal "l'hyper" et nos panneaux d'affichage relatent chaque jours.

"Ne crachons pas dans la soupe", soyons fier de négocier avec la direction et de signer des accords même si certains estiment que "signer c'est se compromettre". De même soyons fier que nos actions syndicales font évoluer les accords d'entreprise pour plus de social.

Mai avouons l'échec complet de changement des mentalités de nos dirigeants. Un salarié sera toujours, pour eux, pour des managers, une charge et non un des éléments de la réussite de l'entreprise.

Ce n'est pas un hasard que chez Carrefour la DRH (Direction des Ressources Humaines) et la DRS (Direction des Relations Sociales) ne sont que des fonctions d'appui et n'ont aucun rôle de décision, celui-ci étant exclusivement réservé aux "commerciaux" qui ne sont plus que des "gestionnaires".

Chaque jour monsieur **Daniel Bernard** regarde les cours de la bourse, regarde t-il avec autant d'intérêt la hausse du chômage, de l'inflation, de la misère. S'intéresse t-il à la côte d'humeur de ces salariés, à leur mal vivre.

OUI Carrefour a des atouts et la majorité des salariés qui ont choisi de travailler chez Carrefour croit en l'entreprise mais pour combien de temps! Il suffit de regarder le turn-over pour constater que de moins en moins de salariés pense qu'il y a des "atouts pour tous".

La réunion de négociation 2004 aura lieu le 11 mars. La CFDT présentera les demandes des salariés.

On jugera sur pièce du "quart d'heure d'avance" 2004 !



Négociations 2004

Priorités CFDT 2004

**Tout ce qui
augmente la
rémunération
des salariés
et la défense
de l'emploi**

Calendrier 2004

Pré-paritaire Carrefour /Syndicats:
23 janvier

Rencontre CFDT/DRS:
16 février

Négociation annuelle :
11 mars

Consultation CFDT des salariés:
15 au 19 mars

Consultation des délégués CFDT:
23 mars

Décision CFDT: 29 mars

Le 3-4-5 février 2004, près de 150 militants CFDT Carrefour venant de 90 hypermarchés issus des sociétés Carrefour, Continent, Continent 2001, Sogara et SNE se réuniront pour définir les axes revendicatifs économiques et sociales CFDT.

La priorité CFDT 2004 est de faire évoluer les éléments contribuant à la hausse du pouvoir d'achat des salariés sans exclusivité.

Dans le contexte économique défavorable que nous connaissons actuellement la CFDT portera une attention particulière aux emplois et défendra le poste de travail de chacun.

Hausse des salaire

**Hausse des rémunérations variables
(Vendeurs, bancassurance, SAV...)**

Amélioration des Primes

Intéressement réel

**Revalorisation des contrats à temps
partiel**

**Remise sur achat à 5% sans plafond
et carte "salarié"**

Titre restaurant pour tous

**Chèques vacances avec participation
de Carrefour**

Révision des classifications

Evolution de carrière

L'emploi

Carrefour attaque les délégués CFDT en justice

Carrefour assigne devant la justice les militants CFDT de **Lorient et Angers** pour leurs actions contre l'ouverture les jours fériés.

L'entreprise ne s'attaque pas à aux structures de notre organisation mais personnellement à nos délégués. Elle leur demande des dommages et intérêts pour la perte de chiffre d'affaire et le blocage des parkings.

Bien entendu la CFDT va prendre leur défense et les dépenses à sa charge.

Si la position de Carrefour devait se confirmer se serait pour la CFDT une véritable déclaration de guerre.

Notre organisation a accepté de négocier sur les ouvertures des jours fériés et des dimanches. Des engagements ont été obtenus de la direction sur l'Ouest. Les directeurs d'Angers St Serge et Lorient n'ont pas respecté la parole donnée.

Si la direction Carrefour veut que la CFDT se radicalise et croit impressionner nos militants elle risque de vite comprendre ce qu'est l'Ouest et les Pays de Loire en colère. Les sections ont déjà réagi en signant un pacte de solidarité pour s'opposer en 2004 à toutes ouvertures abusives.

Si les relations sociales doivent se poursuivre devant les tribunaux la CFDT saura, elle aussi, multiplier les actions en justice. Nous verrons qui les tribunaux écouterons.

La Coordination CFDT invite l'entreprise à retirer sa plainte et à revenir au dialogue social.

Elle va intervenir auprès de **Daniel Bernard** pour lui demander si une organisation syndicale peut encore chez Carrefour signer un accord et croire à la parole de ses dirigeants.

A suivre...

Château Thierry: braquage

5 janvier vers 16 h braquage à la station du magasin. Le braqueur demande une bouteille de gaz et la paye. La caissière sort de sa cabine pour lui donner. Là il la menace d'une arme et lui demande la caisse: butin 900 euro. Puis le voyou se sauve en courant.

Notre collègue est bien sur choquer, il y a de quoi.

Quimper: contrôle médical

Des contrôles visent les salariés en longues maladies... Des salariés inaptes à leur poste de travail (magasin vieillissant) ne sont pas reclassés. Il n'y a pas de poste selon la direction donc licenciement. A quoi sert mission handicap !

Pour la CFDT c'est un manque de respect pour des salariés ayant donnés 20 ans de leur vie à l'enseigne.

Amiens: démission forcée

Un salarié est contraint à la démission après un entretien de deux heures en face à face avec ses responsables à son retour de maladie.

La CFDT est intervenue pour faire annuler cette démission imposée. A suivre...

Lorient: inhumanité



Chantiers Carrefour 2004, c'est parti !

Les CCE des différentes sociétés du groupe vont se réunir fin janvier, début février.

A l'ordre du jour "les chantiers Carrefour 2004" (réorganisation de certains services étiquetage électronique, EPCS, Services ...

La CFDT est inquiète de la volonté affichée de la direction de rattraper en quelques mois le retard engrangé depuis plusieurs années et faire baisser les coûts salariaux.



Dans les magasins on voit déjà les conséquences:

Château Thierry et Laon la direction a décidé la diminution d'une heure de la plage d'ouverture de la station service fermeture le soir a 20 h 00 au lieu de 21 h 00. La même opération va se dérouler dans d'autres magasins.

Chalons toute la station service est en libre service préfigurant l'avenir des stations Carrefour

Vénissieux: La direction voulait modifier les horaires de l'équipe de nuit de réception qui commençait à 2 h 00 pour les passer de 4 h -> 11 h. Les salariés s'y opposaient à cause de la perte financière.

Les horaires de l'équipe de la journée était maintenue 8 h 30 -> 17 h 00 mais nouveauté une équipe de 13 h -> 20 h avec deux personnes, y compris le samedi.

"Les rayons vont être remplis quand et avec quoi ?? A croire

que nous ne sommes pas là pour vendre !" se disent les salariés. Après intervention des délégués la direction a mis son projet en sommeil.

Paimpol: ouverture du magasin 9 h au lieu de 8 h 30, le vendredi, fermeture a 20 h 30 au lieu de 21 h. Station service ouverture 9 h au lieu de 8 h 30 et fermeture 19 h au lieu de 19 h 45.

Remodeling du magasin pour mettre au concept Carrefour.

Obtention d'un CDI pour une hôtesse de caisse travaillant sans contrat renouvelé, passage d'une personne qui était au niveau II B au niveau III B ainsi qu'un 28 h à 30 h !!!

Quimper La prime d'interressement, malgré un effort de tous les salariés et en ouvrant 7 jours fériés, n'est pas à l'ordre du jour

Les délégués dénoncent des tenues lamentables et du matériels qui se fait attendre...

A Rennes Cesson plus de directeur depuis mi-novembre. Un stagiaire est arrivé pour un mois en attendant le licenciement définitif de l'ancien directeur.

L'ambiance dans le magasin est tendue et la motivation n'est pas au rendez-vous

A Gruchet ça ne va pas trop mal Le magasin fait + 5 en chiffre le boss est content. Néanmoins on sent l'encadrement inquiet sur les mutations, il y a une psychose qui s'installe dans le magasin.

Cumul de postes à **Quimper**. Le manager fruit et légumes prend en charge le rayon PLS, le responsable entretien prend en charge le service décoration après le licenciement du manager.

L'exemple à suivre

Le directeur du magasin de Fourmies face à la forte concurrence veut changer l'amplitude horaire du magasin.

Plutôt que d'imposer il a décidé de jouer carte sur table et de convaincre les salariés et les délégués du bien fondé de sa démarche.

"Je propose, si votre réponse est positive qu'un test soit réalisé jusqu'en juin, d'analyser dans le détail ce changement d'horaires, d'en tirer les conclusions et nous sommes prêts à faire marche arrière si cela n'est pas porteur comme nous le souhaitons tous aujourd'hui."

Voici les horaires proposés aux membres du CE : Du lundi au jeudi : 8 heures 30 à 20 heures 30, le vendredi et samedi : 8 heures 30 à 21 heures "

Après explication du pourquoi de sa proposition chiffre à l'appui, consultation du comité d'établissement, sondage réalisé auprès des salariés, les propositions du directeur obtiennent 85% d'avis favorable et l'approbation des élus.

De plus, la station service ferme à 20 heures au lieu de 21 heures.



Nouvelles de dernières minutes.

Une journée sur l'emploi en avril

Ooshop ferme ?



Quel avenir pour Ooshop ?

dit :
"livraison"

Le CCE de Logidis est convoqué le 19 septembre pour **"une information sur le projet de proposition de reprise de l'activité OOSHOP"**

Après Casino qui vient de fermer son site "Cdiscount" au tour de Carrefour ?

Procès CGC/CGT

Pour la deuxième fois les juges ont décidé de renvoyer le procès concernant la demande de la CGT/CGC d'annulation des accords RTT. Rendez-vous au mois de mai.

Ils ont estimé que le dossier était trop complexe et qu'il fallait laisser le temps aux parties de préparer leurs arguments.

Toutes les organisations syndicales étaient présentes à cette audience.

Journée de l'emploi

Le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, a proposé à la CGT et aux autres syndicats une "journée de l'emploi" début avril.

"A partir du moment où on est dans un pays où le niveau de chômage est très important depuis plus d'une vingtaine d'années, on est inévitablement dans une situation d'instabilité sociale permanente pour une partie des salariés de notre pays", a dit François Chérèque. "Donc, tant qu'on n'aura pas réglé ce problème crucial dans notre pays qui est celui de l'emploi, on sera dans une situation d'instabilité sociale.

Le secrétaire général de la CFDT a souhaité que les syndicats donnent une "image rassemblée" en proposant "ensemble" des solutions pour améliorer la situation de l'emploi.

François Chérèque s'est montré sceptique vis-à-vis des propositions du président Jacques Chirac et du gouvernement pour relancer l'emploi en France et s'est prononcé pour des solutions au niveau européen.

La lettre de la DRS



Monsieur le directeur ne dites plus "je ne sais pas" aux questions des délégués. Lisez la lettre de la DRS qui vous

informe des évolutions des accords d'entreprise.

Une lettre confidentiel mais une bonne initiative de la direction des relations sociales Carrefour.

A **Saran** il est temps que cette lettre soit lu puisque les salariés qui se sont vus refuser la remise sur achat faute de pouvoir obtenir la carte Pass attendent toujours les bons d'achat promis. En janvier le service paye continue de dire aux délégués "On n'a pas de consigne".

Un véritable scandale !

"Pour moi, le plus grand renoncement c'est demander l'impossible parce que demander l'impossible et toujours l'impossible c'est avoir toujours des réponses qui sont 'non' et rester dans une posture d'opposition systématique",

"Or le syndicalisme qu'a choisi la CFDT, c'est de revendiquer le possible et d'essayer de déplacer les lignes du possible."

François Chérèque

